



Quand des Maires sortent de leur isolement pour maintenir la cohésion en milieu rural

CONTEXTE

Au cœur de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, 8 puis 12 communes rurales¹ représentant 6949 habitants, ont décidé de coopérer ensemble pour rechercher, en lien avec les habitants, des réponses à leurs besoins en matière d'accueil des enfants et des adolescents.

L'association Animation Jeunesse Rurale est ainsi née le 24 janvier 2006 d'une commande publique intercommunale de connaissance des besoins de services en milieu rural pour les familles, et d'une implication politique forte de quelques maires ruraux. La Communauté d'Agglomération de Cambrai, pour soutenir leur effort de développement de l'animation en ruralité vers les jeunes, a accompagné le démarrage. Aujourd'hui encore, la CAC soutient l'animation jeunesse en ruralité mutualisée.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Rompres l'isolement des Maires des petites communes rurales pour « faire ensemble ce que chacun ne peut pas faire tout seul » ;
Apporter des réponses aux besoins des habitants.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'association a évolué d'un projet d'actions axé sur la jeunesse de 12-20 ans en 2006, vers un projet d'animation locale en 2008 pour répondre à une demande de parents et d'adultes de soutien aux loisirs ruraux ainsi que de sociabilisation des enfants en âge préscolaire.

En 2010, elle s'engage dans une réflexion menant vers un projet social global, agréé Centre Social en septembre 2011, lui permettant de renforcer le financement de la coordination (direction, comptabilité, secrétariat-accueil) et développer un projet vers tous les publics, cela sans alourdir la charge des communes grâce aux financements spécifiques alloués par la CAF aux centres sociaux.

Aujourd'hui le Centre social anime des activités en direction des 11-17 ans tous les soirs de la semaine, chaque soir dans une commune différente avec un ramassage en mini bus et des activités adultes et familles visant à soutenir la parentalité et les loisirs en milieu rural.

Le Conseil d'Administration du Centre social a été organisé en trois collèges :

11 représentants (maximum 15) des habitants ; seuls ceux-ci peuvent exercer les fonctions de Président, Secrétaire, Trésorier ;

1 représentant de chacune des communes impliquées (le Maire ou un Adjoint) soit 12 représentants ;

8 membres de droit représentant les partenaires du projet².

En adhérant au projet associatif, les Communes volontaires du territoire de projet entendent mettre en commun leurs compétences, leurs infrastructures, leurs ressources, au-delà de tous clivages et sur la base de la coopération et la mutualisation.

L'équipe technique de l'AJR assure un travail d'animation du territoire et de développement de projets.

Ainsi, lors de la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), l'AJR a mis en place un temps de réflexion dans chaque commune puis une réunion commune a rassemblé 34 élus représentant 11 communes. L'AJR a ensuite accompagné 6 communes volontaires pour mutualiser une organisation et des moyens humains afin de mettre en place le dispositif.

¹ Communes de Cauroir, Cagnoncles, Cantaing-Sur-Escaut, Flesquières, Fontaine Notre Dame, Naves, Nierngies, Noyelles Sur Escaut, Ribécourt la Tour, Sailly lez Cambrai et Séravillers Forenville.

² La Communauté d'Agglomération du Cambrésis, la CAF, le Conseil départemental du Nord, la Mutualité Sociale Agricole, les Scènes du Haut Escaut



PARTENAIRES DE L'ACTION

En sus des partenaires, membres de droit du Conseil d'Administration :

* Financeurs principaux :

CAF du Nord ;
Communauté d'agglomération de Cambrai ;
ETAT (ASP et DDSCS) ;
Conseil départemental du Nord ;
MSA Nord Pas de Calais ;
Fonjep ;
Carsat Nord Picardie ;
Fondation de France.

* Partenaires de projets :

Le CLIC « Entour'âge » ;
Le CLIC du Haut Escaut ;
Les Scènes du Haut Escaut ;
L'Association Cambrésis ressources ;
La Médiathèque d'agglomération de Cambrai ;
La Fédération des centres sociaux du Nord ;
Colline Acep ;
Le Comité des fêtes de Fontaine Notre Dame et de Séranvillers Forenville ;
Les associations de parents d'élèves de Cantaing sur Escaut, Cagnoncles, Cauroir, Naves.

RESSOURCES MOBILISÉES

En sus des membres du Conseil d'Administration, 22 personnes sont au service du projet :

10 salariés ;
3 bénévoles d'activités régulières ;
8 bénévoles d'activités ponctuelles récurrentes ;
4 intervenants ;
5 Services civiques.

FACTEURS DE RÉUSSITE

Un rassemblement sur le projet faisant fi des couleurs politiques ;
Une volonté partagée de trouver des réponses solidaires aux problèmes posés ;
Une démarche de développement social local appuyée par le Centre social ;
Une mise à disposition de locaux dans chaque commune.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'organisation logistique impliquée par l'éclatement des communes sur le territoire de projet : réservation des salles communales et clefs des locaux, éclatement des équipes et suivi de celles-ci, déplacements du personnel, maintenance des trois véhicules de transport ;

La location de deux bâtiments municipaux pour l'accueil de nos fonctions administratives impactant le budget (8412€/an). Les Communes mettent gratuitement à disposition des salles des fêtes ou polyvalentes pour les activités, mais pour la fonction siège et antennes administratives, certaines nous font payer un loyer.

L'adaptation des activités en fonction des capacités d'accueil et des conformités (ERP) des salles communales mises à disposition ;

Une faible capacité d'auto-financement pour le développement d'actions sans soutien de l'EPCI ou d'un autre financeur en raison de la petite taille des communes.

La fonction de mélangeur social est mis à mal en raison du manque de lieux repérés et adaptés au brassage des publics sur des temps de permanences et d'accueil. Le projet de nouveau siège social à Noyelles et l'engagement dans la signalétique communale (fléchage et panneaux sur les bâtiments occupés) à compter de 2016 devraient permettre de réduire ce constat.

L'adhésion de tous les Maires est recherchée pour le lancement de nouvelles actions. Cela peut prendre du temps pour expliquer, voir convaincre du bien-fondé.

Des actions peuvent ne pas être développées avec un portage collectif solidaire en raison de situations de non utilisation éventuelle : exemple d'un projet de micro crèche ne pouvant être déployé avec un financement collectif des douze communes en contrat enfance jeunesse (Prestation de service unique de la Caf du Nord).



RÉSULTATS

Sur les 12 Communes impliquées, 7 sont présentes depuis 2006. Une seule s'est retirée ;
Sur les 15 postes réservés aux habitants au sein du CA, 11 postes sont pourvus ;
287 individus adhérents représentant 209 foyers (chiffres 2014) ;
152 jeunes mobilisés dans les activités jeunesse représentant 13 290 heures de présence (chiffres 2014) ;
60 enfants, 19 parents et 9 assistantes maternelles concernées par les actions de parentalité (chiffres 2014) ;
118 personnes participant aux activités de loisirs ;
581 adhérents de 2012 à 2015 et plus de 700 publics touchés.

PLUS-VALUES

Le maintien d'une dynamique et de liens sociaux dans chacune des communes membres ;
Le développement de nouveaux projets ;
Une réflexion collective faisant fi des considérations « de clochers » ; la notion de territoire ne se limitant pas à la frontière de chaque commune.

PERSPECTIVES

En réflexion, un secteur enfance complémentaire des loisirs 6-10 ans gérés par les communes ;
La mise en opérationnalité pour septembre 2016, d'une micro crèche de 10 places dont l'étude d'opportunité a été réalisée sur le précédent contrat de projet ;
Le développement d'une fonction accueil communication avec une permanence d'1h30 par semaine dans chaque commune et une médiation avec les secrétaires de mairie.

DOCUMENTS ET OUTILS DISPONIBLES

Rapport d'activités 2014

<http://www.asso-ajr.fr/wp-content/uploads/2012/04/Rapport-dactivit%C3%A9-Asso-2014.pdf>



CONTACT :

Yves NIVASSE
Directeur
Centre Social Animation Jeunesse Rurale
8 rue Pasteur – 59159 Noyelles sur Escaut
03 27 70 18 12
06 98 12 18 12
jeunesserurale@gmail.com
<http://www.asso-ajr.fr/>

« A mon arrivée à la Mairie en 2001 j'ai eu une forte demande de la part des adolescents du village qui recherchaient une animation qui leur serait destinée. Village de moins de 500 habitants nous n'étions pas en mesure de mettre en place une structure à destination des jeunes et de l'animer par nos propres moyens. Le soutien reçu de la part de la CAC pour le diagnostic sur plusieurs communes rurales et pour le démarrage de l'association a été prépondérant. Dès sa création l'AJR a été bien reçue par les jeunes et nous avons pu constater une baisse de différentes incivilités. Pour ces jeunes l'AJR est devenue un espace de référence où ils peuvent se rencontrer et rencontrer des animateurs proches d'eux. L'AJR a reçu également un très bon accueil de la part des parents qui sont devenus demandeurs d'activités qui leurs seraient destinées, ce qui a fait évoluer l'association vers une animation globale. Tout cela s'est fait progressivement, plus ou moins vite selon les Communes, mais l'AJR est maintenant reconnu par tous les habitants de la commune comme une source d'animation intercommunale, les adhérents n'hésitant pas à se déplacer dans les différentes communes membres de l'association. »